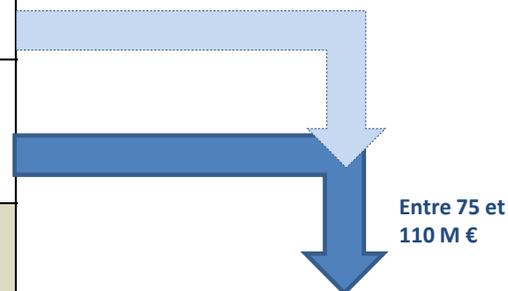
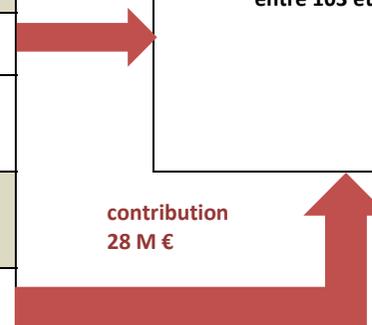


en millions d'euros	Etat actuel du droit			Le projet de loi		
	Mesures		Montants	Mesures	Montants	
<b>Sources de financement</b>						
Ressources propres des organisations salariales et patronaux	Cotisations		74	Cotisations	74	
	Autres ressources	dont	129,6	Autres ressources	?	
Ressources issues du paritarisme	Organismes sociaux		29	Extension (gestion) si supplément de 0,006%	35	
	1% logement		6			
	formation professionnelle	FONGEFOR		30	Fonds paritaire (cotis 0,014%)	75
		Préciputs		35		
		Fin congés formation 0,08%		10		
	Accords financement du dialogue social (in 100 branches)			ε	Extension (concertations)	?
Ressources issues des subventions publiques	crédit d'impôt sur cotisations		134	crédit d'impôt sur cotisations	134	
	Déductibilité des cotisations aux organismes patronaux des résultats imposables		ε	non renseigné dans les documents budgétaires	ε	
	Subvention FESS		23	Devient une subvention au fonds paritaire	23	
	formation des conseillers prud'hommaux		8	formation des conseillers prud'hommaux	8	
	subventions ponctuelles au titre des échéances électorales		ε	Subventions ponctuelles au titre des échéances électorales	ε	
				Dotation nouvelle relative à la contribution des OS aux politiques publiques relevant de la compétence de l'Etat	5	
	Subvention globale aux 12 instituts supérieurs du travail universitaires		1,4	Demeure en dehors du fonds versée sur la base d'un conventionnement par le ministère du travail	1,4	
	Soutiens directs/indirects des collectivités territoriales		inconnu			

Circuit de financement des organisations syndicales et patronales en France et projet de loi sur la formation professionnelle, janvier 2014.



**Nouveau Fonds Paritaire (abondement entre 103 et 138 M €)**



contribution  
28 M €

